

Villas Dubochet

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

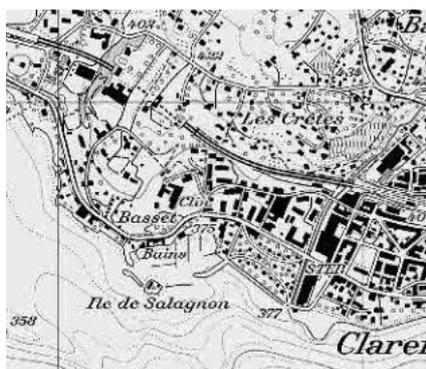


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Quartier de villas édifiées dans les années 1870 comme luxueuses résidences de villégiature. Jalon patrimonial d'importance européenne. Dans un contexte urbain, ensemble riverain agrémenté par un quai, un jardin public et l'une des rares îles du Léman, le tout coiffé par le château des Crêtes.



Carte Siegfried 1889



Carte nationale 2013

Cas particulier



XX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Villas Dubochet

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



1



2



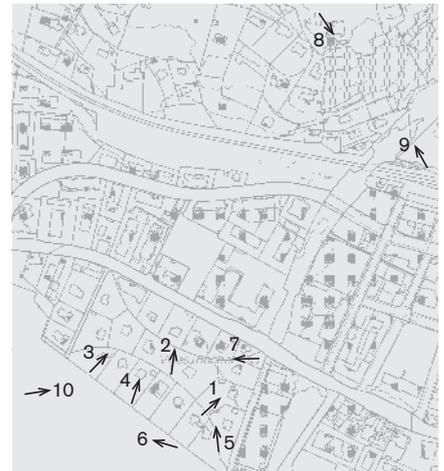
3



4



5



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, © Géodonnées Etat de Vaud
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2013 : 8-10
Photographies 2014 : 1-7



6 Ile artificielle de Salagnon, 1881-89



7



8 Château des Crêtes, 1864

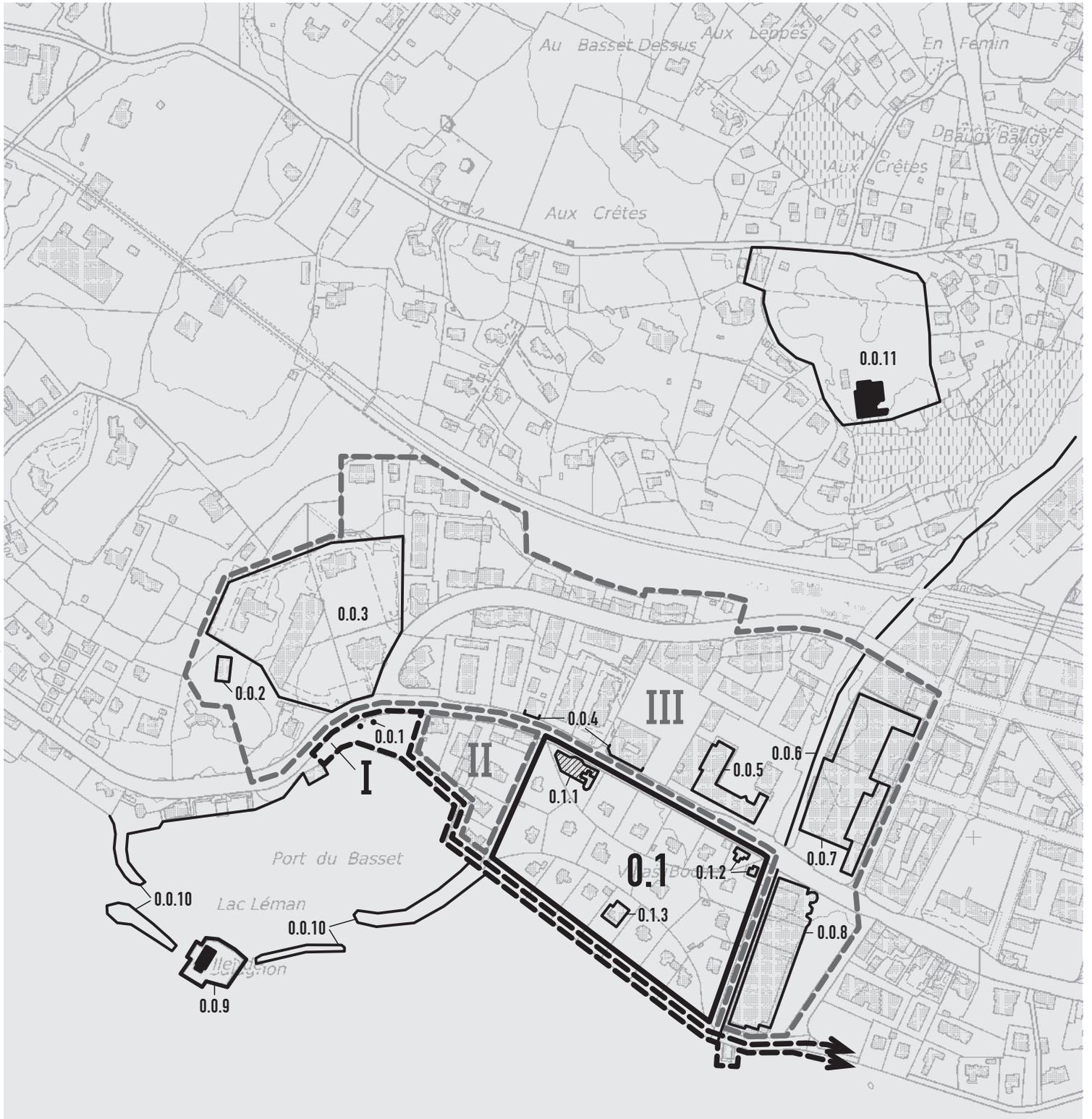


9 Tour de brique du Château



10

Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur labvase des données cadastrales, © Géodonnées Etat de Vaud



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.1	Lotissement planifié de villas cossues de trois niveaux, desservies par deux allées curvilignes raccordées en H, richesse des expressions stylistiques, 1874–76, quelques transformations, 20 ^e s., aménagements paysagers soignés, plantations touffues masquant les demeures depuis l'extérieur	AB	×	×	×	A			1–5,7,10
	0.1.1	Villa originelle dépouillée de son décor extérieur, annexe abritant un garage et une station-service constr. en 1947–48, bâti constituant un corps étranger par rapport au caractère luxueux et résidentiel du quartier						o	o	
	0.1.2	Villa du régisseur, 1874–76 et pavillon du gardien, dernier q. 19 ^e /déb. 20 ^e s., volume ou jardins moins développés que ceux des autres demeures						o		7
	0.1.3	Maison au style sobre, toit plat, grande terrasse au niveau de l'attique, reconstr. en 1965 à l'emplacement de l'une des villas						o		10
EE	I	Cadre paysager aux abords des Villas Dubochet, parc public du Basset richement arborisé, relié à un quai ponctué de quelques arbres, le tout formant une promenade se prolongeant vers l'E	a			×	a			6,10
	0.0.1	Deux grands platanes encadrant une petite fontaine, bassin daté 1867						o		
PE	II	Secteur résidentiel et artisanal, bâti au gabarit similaire à celui des Villas Dubochet, maisons locatives ou individuelles d'un à trois niveaux, ess. 19 ^e –1 ^{er} t. 20 ^e s./années 1960, ateliers d'un chantier naval, 20 ^e s.	ab			×	b			
PE	III	Développement résidentiel, ess. immeubles locatifs de six à dix niveaux étagés sur un coteau, dès années 1960, bâti de gabarit inférieur dispersé dans des jardins à l'O, maisons, anc. pension, clinique, 2 ^e m. 19 ^e s./vers 1911	b			/	b			
	0.0.2	Maison de deux niveaux, galerie de bois sur poteaux, vers 1870, position dominante sur le coteau, dans l'axe d'un tronçon de la rue du Lac						o		
	0.0.3	Clinique La Prairie, grands bâtiments dispersés dans un parc épousant la forme arquée du coteau, vers 1865/vers 1911/1991/2005						o		
	0.0.4	Front au gabarit inférieur implanté sur la rue du Lac, maisons et dépendances artisanales d'un à trois niveaux, années 1920/30						o		
	0.0.5	Bâtiment de la Société romande d'électricité, façade sur rue de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré, toit plat, béton bouchardé, vers 1930, réaffecté fin 20 ^e /déb. 21 ^e s.						o		
	0.0.6	Baye de Clarens, torrent au cours endigué dès la fin du 18 ^e s.						o		
	0.0.7	Siège de la compagnie de transports publics VMCV, remise des trolleybus et ateliers d'un niveau, bâtiment administratif de six niveaux, origine 1888, reconstr. 1992–95						o		
	0.0.8	Station d'épuration du Pierrier, bâtiment totalement fermé pour en réduire les nuisances, surmonté ultérieurement d'une salle de sport, façades en béton, crépi et métal, vers 1965/1989						o		
EI	0.0.9	Ile artificielle de Salagnon, 1881–89, accueillant un palazetto de deux niveaux, retrait de l'étage formant deux terrasses, toit plat, jardin arborisé, vers 1909				×	A			6
	0.0.10	Digues protégeant le port de plaisance du Basset, 1950, agr. années 1950/60						o		6,10
EI	0.0.11	Château des Crêtes situé sur une terrasse supérieure, tour de brique à mâchicoulis et belvédère, dépendance, jardin arborisé, 1864				×	A	o		8,9

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La construction des Villas Dubochet, près de Clarens, s'inscrit dans l'exploitation touristique du paysage du Haut-Lac qui transforma radicalement la région montreusienne, la propulsant au cours du 19^e siècle au rang de station touristique d'importance européenne qui trouvera son apogée à la Belle Epoque, entre 1890 et 1914. Le créateur – ou « révélateur », au sens photographique du terme – de ce paysage fut Jean-Jacques Rousseau, qui y plaça l'action de son roman épistolaire « Julie ou la Nouvelle Héloïse ». Publié en 1761, cet ouvrage eut un retentissement extraordinaire sur ses contemporains et les générations qui suivirent, y compris sur les Romantiques. L'œuvre fit connaître à toute l'Europe les « coteaux verdoyants » de Clarens, les rochers de Meillerie et le château de Chillon. Voulant visiter les lieux de l'intrigue et espérant y ressentir les émois de ses protagonistes, les lecteurs défilèrent en un pèlerinage de plus en plus couru. Célébré par Rousseau, Clarens fut le berceau de cet essor ; c'est en effet là que les premiers touristes se rendirent dès 1830, faisant naître des vocations d'hôteliers dans une contrée jusqu'alors rurale. L'origine littéraire du lieu, certes décisive, n'est évidemment pas unique. Il faut également citer, parmi les raisons de l'expansion du tourisme sur ce que l'on appellera dès 1890 la Riviera, son climat particulièrement doux – un facteur éminemment porteur à une époque où était en vogue le climatisme –, la diversité de sa topographie – un paysage de rives, de coteaux et de crêtes –, l'amélioration des moyens de transport – grâce, entre autres, à une connexion efficace au réseau international, vers la France notamment, suite à l'arrivée du chemin de fer en 1861 – et, enfin, le fait que la Suisse en général était devenue au 19^e siècle une destination touristique prisée.

Le commanditaire de cette « cité de villas » fut Vincent Dubochet (1796–1877), un enfant de la région qui fit toute sa carrière en France. Financier et promoteur, il devint, entre autres, directeur de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz. En 1864, sur le tard, sa fortune lui permit de faire

construire par l'architecte parisien Eugène Laval sa résidence du château des Crêtes, à Clarens. Dans le parc de cette demeure, il fit planter les « bosquets de Julie » et dissimuler une petite grotte par des jardiniers venus spécialement de Paris. Ayant par la suite appris qu'il était fortement question d'implanter des établissements industriels en contrebas de sa propriété, Dubochet y acheta à l'Etat un terrain de plusieurs hectares afin de préserver le cadre campagnard de son habitation et d'en sauver le premier plan. En 1872, il obtint une concession de grève assortie de l'obligation de construire un quai public, une clause exigée par l'importance du sol qu'il prévoyait de gagner sur le lac au moyen de remblais acheminés par barque de la rive opposée. Dubochet décida de faire construire le long de la rive un ensemble de villas qui seraient louées meublées à de riches étrangers en villégiature, sur les conseils des hôteliers de la région qui avaient pris conscience qu'une partie de leur clientèle désirait mener une vie mondaine que l'hôtel, même de première classe, ne permettait pas.

Le plan de ce quartier résidentiel, connu aujourd'hui sous le nom de Villas Dubochet, fut dessiné par l'ingénieur Jean-Charles Alphand, directeur du Service des parcs de Paris dès 1854, puis directeur des Travaux de la même ville, apôtre du jardin anglais et créateur de nombreux parcs renommés de la capitale française, tels que les bois de Boulogne, de Vincennes, les parcs Monceau, Montsouris et des Buttes-Chaumont. Les plans des villas sont l'œuvre d'Emile Hochereau, principal collaborateur d'Alphand. Suivie par l'architecte veveysan Louis Maillard, l'exécution du projet fut extrêmement rapide, puisqu'en deux ans, entre 1874 et 1876, l'ensemble résidentiel sortit de terre, y compris le quai et les plantations. Les 20 résidences locatives, auxquelles s'ajoutaient la villa du régisseur, étaient luxueusement aménagées et pourvues de tout le confort de l'époque ; elles possédaient chacune une décoration complètement originale, en provenance de Paris. En 1897–1898, le quai fut connecté par un pont en béton armé à ceux de Clarens, dont la construction initiée suite à l'adoption de leur plan en 1866 avait atteint la torrentueuse Baye de Clarens en 1882. Un pavillon de

gardiennage fut ajouté à la cité, probablement entre 1889 et 1905, ce qui porta le nombre total des constructions à 22.

Dans sa première édition de 1889, la carte Siegfried montre les Villas Dubochet dans un contexte encore campagnard. Au nord, au-delà de la route cantonale aménagée le long du Léman dans la première moitié du 19^e siècle pour relier Lausanne à Saint-Maurice, au sein de vignes qui tapissaient alors le relief jusqu'à la hauteur du château des Crêtes, se trouvent les dépendances, édifiées sur un plan en U ouvert en direction de l'ouest. Formant la base logistique de la cité, elles comprenaient des remises, une grange, une écurie et des chambres pour le personnel. Elles abritèrent par la suite les activités d'une entreprise horticole, avant de se trouver fortement dénaturées à la fin du 20^e siècle et de disparaître complètement au début du nôtre. A l'ouest des villas se trouvent quelques édifices en petit nombre. Achevée en 1888, la construction des bains implantés sur la rive était devenue indispensable suite à la disparition des grèves publiques du littoral montreusien, remplacées progressivement par des quais et des « terrasses » – des nivellements aménagés par des propriétaires privés sur le rivage ou en avant de celui-ci. Reconstitués en 1910–1911 à un peu plus d'une centaine de mètres à l'ouest et rénovés en 1995, ces bains ont perdu leur caractère suite à la démolition de leur corps central en 1987. Au large de leur emplacement original se remarque, isolée dans le Léman, l'île que l'on appelait alors la Roche des mouettes. Entre 1881 et 1889 – soit peu après la construction des Villas Dubochet –, ce terrain carré ceint d'un mur fut établi artificiellement sur un affleurement rocheux, au moyen de matériaux d'excavations et d'autres déblais de la ligne de chemin de fer Evian–Saint-Gingolph. Lors de sa cadastration, en 1889, ce jardin public lacustre prit le nom d'île de Salagnon. Dernière-née des quatre îles aménagées sur les bords du Léman à la fin du 18^e et au 19^e siècle, elle devint une propriété privée lors de son achat en 1900 par le peintre français Théobald Chartran, un artiste alors hautement coté à Paris, qui y fit rehausser le mur de protection, élever une maison et aménager un petit port, face au rivage. Directement à l'ouest des bains se trouve l'une des

maisons cossues qui ponctuent – et continueront à le faire – les coteaux s'étendant vers le couchant ; il s'agit pour celle-ci d'un bâtiment doté de dépendances, édifié vers 1880. Au nord se situe un petit groupe hôtelier faisant partie de la trentaine d'établissements ouverts entre 1830 et 1861 dans la région. La plus grande implantation est l'hôtel-pension Ketterer. Attesté comme pension en 1859 et issu de la transformation d'une maison vigneronne existant au milieu du 18^e siècle, l'édifice fit l'objet de travaux d'agrandissements en 1865 qui lui donnèrent son aspect actuel. A l'est de la Baye de Clarens s'étendent, entre ce cours d'eau et l'agglomération de Clarens elle-même, des terrains en grande partie couverts de vignes et traversés par la route cantonale, dans les environs de laquelle s'est développé un bâti lâche – la véritable urbanisation de ce secteur ne commencera qu'en 1911. Le bâtiment situé en amont de l'axe routier, sur les rives du cours d'eau, est le dépôt des tramways construit en 1888 au centre de la ligne reliant Vevey à Chillon à partir de cette même année, bâtisse qui sera plusieurs fois transformée, avant d'être finalement reconstruite. Un chantier naval s'installa en 1902 à l'ouest des Villas Dubochet, suivi plus tard, vers 1911, par la clinique de la Prairie qui, elle, apparut aux abords de l'hôtel-pension Ketterer. L'établissement chirurgical se développera dès la fin du 20^e siècle, entre autres en intégrant alors ce bâtiment hôtelier-ci pour qu'il serve de résidence à ses clients. En 1931, la commune du Châtelard, sur laquelle se trouvaient les Villas Dubochet, hérita d'un lopin de terre situé à l'ouest des maisons, terrain qu'elle aménagea en jardin public, baptisé parc du Basset.

On peut imaginer que, à l'instar de la station de Montreux dans son ensemble, la petite cité de villas connut des lendemains difficiles suite aux bouleversements internationaux que furent l'éclatement de la Première Guerre mondiale – qui mit un terme définitif à la politique d'expansion des hôteliers de la région –, puis la crise de 1929 et enfin le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Dès les années 1950, les villas furent progressivement vendues et certaines divisées en appartements ou transformées – on comptait, à la fin des années 1990, 35 logements dans le quartier. En 1947–1948, la villa n° 1 (actuelle rue

du Lac n° 133) reçut une importante annexe artisanale. La villa n° 17 fut achetée par le gouvernement d'Afrique du Sud, qui y inaugura en 1954 un musée dédié au souvenir de Paul Kruger, puisque c'est dans cette demeure que le défenseur des Boers et ancien président de la république du Transvaal termina sa vie en exil, en 1904. Après avoir rempli, à partir des années 1990, des fonctions hôtelières – qui lui firent renouer avec sa vocation originelle –, cette demeure est depuis 2004 une résidence privée. En 1965, la villa n° 18 fut démolie puis reconstruite. Le quai fut également modifié. Il était à l'origine large de 8,40 mètres et planté de deux rangées de platanes. Les propriétaires bordiers enlevèrent les arbres et étendirent leurs jardins, réduisant la largeur de la promenade à 3,50 mètres.

Dans la première moitié du 20^e siècle, le secteur situé au nord des villas vit s'implanter quelques constructions artisanales et commerciales, dont la principale est le bâtiment de la Société romande d'électricité, édifié vers 1930 par cette même entreprise, qui fusionnera en 1997 avec une consœur pour former la Romande Energie. Le port du Basset fut aménagé en 1950. On améliora par la suite sa protection – dans les années 1950 déjà, ou dans la décennie 1960 – en renforçant ses digues et en construisant une jetée supplémentaire qui se connecta au quai longeant les Villas Dubochet. Les terrains se trouvant aux abords directs du quartier s'urbanisèrent ou se densifièrent à partir du milieu du 20^e siècle, le développement résidentiel ayant dorénavant pris le pas sur celui du tourisme. Apparurent ainsi sur les trois côtés du quartier, en partant du couchant, des maisons locatives, un important développement résidentiel et la station d'épuration du Pierrier. En 1961, la commune du Châtelard fusionna avec celle des Planches pour créer la nouvelle circonscription de Montreux. La construction de l'autoroute, dans les années 1960, délésta la route cantonale d'une grande partie du trafic automobile ; jusqu'à cette date, ce cordon routier littoral-ci avait en effet été la seule jonction entre la Suisse occidentale, d'une part, et le Valais et ses cols alpins, d'autre part.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Les Villas Dubochet (0.1) forment un quartier installé sur l'un des caps alluvionnaires du « golfe » de Clarens, sur un terrain quasiment plat situé directement à l'ouest de l'embouchure de la Baye de Clarens (0.0.6) et en partie gagné sur le Léman. Outre la limite que forme le torrent, cette remarquable composante est bordée au nord par la route cantonale, à l'ouest par le chemin de l'Île-de-Salagnon, une voie publique déjà établie lors de la construction de l'ensemble résidentiel, et au midi par un quai public longeant le lac. Au sein de cette « cité jardin » composée de 22 maisons s'inscrit le tracé longitudinal, curviligne « à l'anglaise », de deux allées raccordées en H. A l'intérieur de cette structure souple se découpent les parcelles, dont la surface, en ce qui concerne les anciennes demeures locatives, varie actuellement de 1127 à 2767 m² – elle comprend presque toujours des portions de déserte –, la majorité se situant aux alentours de 1600–1800 m². Les maisons sont disposées en trois arcs longitudinaux plus ou moins marqués et deux lignes périphériques, à l'est et à l'ouest. La vue sur la chaîne alpine est assurée par la répartition en quinconce des demeures. Elle permettait aux riches touristes en villégiature de se délecter du point de vue héroïque et alpestre typique de la peinture de montagne prisée à Paris au 19^e siècle. De l'autre côté du lac se voit en outre la rive savoyarde, et plus particulièrement Meillerie, l'un des lieux où se déroule l'action romanesque de « Julie ou la Nouvelle Héloïse ». La relation au paysage lacustre reste pourtant distante ; c'est bien plutôt le monde du quartier de villas qui en constitue le paysage principal. La cité est en effet un univers clos – à l'origine gardé –, constituant une enclave délimitée en périphérie par les haies et les barrières des propriétés, desservie par quatre accès placés à chaque angle. Située à l'angle nord-est, l'entrée principale, qui est encore dotée de son portail de fer, tout comme deux des autres accès, est flanquée du pavillon du gardien et de la villa du régisseur (0.1.2).

Objet en soi, chaque « pavillon » – pour reprendre la terminologie académique des années 1860–1880 – est isolé au centre d'un jardin particulier délimité par

des haies de cloisonnement, à la façon d'un bijou dans son écrin. Le plan est efficacement composé : les décrochements et retraits des murs assurent aux chambres un dégagement approprié et favorisent une distribution intérieure exempte d'espaces morts. L'organisation verticale de chaque unité est similaire, offrant à l'origine une gradation progressive de la vie sociale à la vie privée, le tout s'empilant sur un sous-sol dédié aux services. L'iconographie architecturale varie d'un pavillon à l'autre, au point de composer 20 images différentes – ne considérons pour ce point que le bâti ayant conservé son aspect d'origine. Personnifiées dans leur écriture décorative, les maisons oscillent entre deux modèles culturels, le château et la villa. Pris isolément, certains détails architecturaux se réfèrent directement au Moyen Age ou à la Renaissance française et italienne. Pourtant, ces allusions stylistiques se conjuguent en une grammaire décorative homogène, typique de l'éclectisme créatif des années 1860–1870. Les demeures sont en outre caractérisées par des espaces tampons assurant la transition entre l'intérieur et le plein air. Ces différentes dispositions – appentis, loggias, bretèches, terrasses et balcons –, tout en participant à l'animation de la volumétrie, renvoient le regard au paysage architectural total que forme la cité. La multiplication des éléments destinés à profiter de la vue, notamment, ont conduit certains historiens à voir dans les villas Dubochet une fidèle transposition sur les rives du Léman du modèle français de la villa balnéaire, type largement diffusé qui apparut durant le troisième quart du 19^e siècle et accompagna l'essor des stations de la Riviera méditerranéenne et des côtes du Nord de la France. Cette analyse est renforcée par l'origine des concepteurs tant du plan d'ensemble que des maisons elles-mêmes.

Formant un ensemble homogène d'individualités, le quartier est marqué par le double sceau du pittoresque – qui exige surprise, originalité, contraste, mouvement – et de l'unité – inévitable, vu l'uniformité du programme, son ampleur et l'exiguïté du terrain à disposition pour sa réalisation. On peut ainsi inclure dans la première catégorie des éléments déjà mentionnés, comme la disposition déliée des maisons, la diversité de leur image, l'asymétrie de leur volu-

métrie et le tracé souple des allées conduisant à une découverte progressive de la cité, auxquels s'ajoute la polychromie rehaussant le dessin des élévations. S'agissant de la seconde catégorie, on peut évoquer la répétition en fait systématique des unités, l'effet de similarité des volumétries – les villas présentent, de manière générale, les mêmes gabarit et degré d'animation –, le dessin paysagiste régularisant la taille variée des parcelles, ainsi que la répétition d'éléments paysagers ou architecturaux, phénomène issu d'une volonté de rationaliser la mise en œuvre – on peut noter, entre autres et pour ce qui est visible de l'extérieur, la reprise du dessin des portails et des barrières délimitant les jardins le long des voies et du quai, la normalisation des encadrements des baies ainsi que la similarité des matérialités. La végétation également joue sur les deux registres : par nature toujours différente, elle atteint à certains endroits une profusion qui finit par créer une continuité verte. La subtile tension que l'on peut découvrir entre éléments unificateurs et principes d'individualisation, de même que la perpétuelle relecture de certains éléments à l'aune de ces deux catégories, sont les moteurs d'une découverte passionnante du quartier.

Malgré les transformations qu'ont connues pratiquement toutes les villas – les remaniements les plus extrêmes sont le dépouillement complet du décor et l'adjonction d'une annexe artisanale, pour celle (0.1.1) qui occupe l'angle nord-ouest du groupe, sans parler de la complète reconstruction de cette autre (0.1.3) située vers le centre de la cité – l'ensemble conserve une grande partie de sa substance et tout son caractère. S'étant beaucoup développée au cours des ans, la végétation va jusqu'à recouvrir les allées carrossables, les transformant alors en tunnels dans lesquels règne un climat de mousses et de pénombre. L'ambiance feutrée et paisible que l'on ressent en arpentant la cité conquise par le végétal n'est pas fondamentalement étrangère, ni même contradictoire, au caractère discret et exclusif qui guida la conception de l'ensemble. La promenade sinueuse dans ce microcosme, qui fait se succéder des villas très typées régnant sur leur univers cloisonné par d'imposantes frondaisons, constitue ainsi une expérience peu banale.

Situé directement au sud de la cité de villas, un quai (I), sur lequel s'épanouissent quelques arbres, longe le Léman. Il se termine à l'ouest, à hauteur du port du Basset, dans le petit parc richement arborisé, également nommé du Basset, agrémenté d'une fontaine encadrée de deux platanes (0.0.1) et orné, sur sa frange orientale, du monument inauguré en 1932 à la mémoire du sculpteur d'origine veveysanne Rodo de Niederhäusern. Le caractère public et soigné de cet aménagement dédié au délassement – qui constitue l'extrémité occidentale d'une longue promenade au bord de l'eau passant devant toute l'agglomération montreuvisienne et se poursuivant à l'est jusqu'à l'embouchure de l'Eau Froide, à Villeneuve – renforce le caractère cossu des Villas Dubochet. Le parc est séparé de la cité par un secteur résidentiel et artisanal (II) s'étendant du quai jusqu'à la route cantonale. Le gabarit des constructions qui le composent – des maisons locatives ou individuelles, un chantier naval et un petit atelier abritant les activités d'un garage – s'accorde avec celui des anciennes maisons locatives.

Au nord de l'axe routier s'étend un développement résidentiel fortement urbanisé (III), initié dans les années 1960. Les grands gabarits d'immeubles locatifs comptant jusqu'à dix niveaux dominent largement les quelques édifices artisanaux et commerciaux plus anciens (0.0.4, 0.0.5). Cette pression volumétrique n'est cependant pas trop dommageable pour les Villas Dubochet, d'une part parce que la conception de ce quartier ne lui a pas fait entretenir des relations spatiales avec ce secteur septentrional, d'autre part parce que le caractère par nature introspectif de la cité est peu affecté par ces masses, la végétation touffue jouant efficacement un rôle de masque. Il est important de souligner le dégagement qui règne aux abords de l'entrée principale des Villas Dubochet grâce aux gabarits inférieurs ou à l'implantation en retrait des trois bâtiments qui l'entourent, à savoir la station d'épuration (0.0.8), le siège de la compagnie de transports publics Vevey–Montreux–Chillon–Villeneuve VMCV (0.0.7) et l'élégant bâtiment construit pour la Société romande d'électricité (0.0.5), qui abrite actuellement les bureaux d'autres entreprises et un poste de police. A l'ouest de la composante, les volumes isolés comptant deux à six niveaux du complexe de la clinique

La Prairie (0.0.3) et de deux maisons cossues (0.0.2) relâchent la pression bâtie. Le caractère paysager de ces bâtisses étagées sur un coteau arqué, entourées de grands jardins, se met d'ailleurs en résonance avec la spatialité ouverte du parc du Basset qui leur fait face.

Enfin, deux objets isolés, situés de part et d'autre du quartier de villas, ponctuent le site. A quelque distance de la rive affleure l'île de Salagnon (0.0.9), sur laquelle étincelle, entre la verdure d'une riche arborisation, la blancheur d'un palazetto méditerranéen de deux niveaux conçu comme résidence de villégiature. La belle solitude dont l'île a pu jouir autrefois est désormais affaiblie par la présence des digues du port, dans le tracé desquelles elle se trouve en quelque sorte attrapée. Bien en amont des villas se dresse le château des Crêtes (0.0.11), dominant le site à partir d'une vaste terrasse en belvédère sur le lac. Luxueux édifice de molasse et de brique reprenant un vocabulaire néomédiévisiste propre à l'éclectisme du Second Empire, la gentilhommière édifiée par Vincent Dubochet forme une imposante masse caractérisée par l'élancement de la tourelle octogonale couronnée d'un belvédère. Elle n'est plus vraiment visible depuis la cité de villas, à cause de l'urbanisation qui les sépare. Ayant constitué un signe distinctif pour la station montreuvisienne, grâce à une position privilégiée qui la mettait par ailleurs en correspondance avec le château médiéval du Châtelard, elle reste un monument significatif de la région.

L'ensemble des Villas Dubochet n'a pas son pareil en Suisse, voire en Europe. En effet, même si la construction de résidences particulières de villégiature alla longtemps de pair avec l'hôtellerie de premier rang – on retrouve cette pratique par exemple dans les villes thermales de Bohême, comme Carlsbad ou Marienbad, ou à Vichy, où ont été édifiés dans les années 1860 des chalets pour Napoléon III et sa cour –, la promotion de villas locatives ne prit l'ampleur de la cité Dubochet que dans certains cas exceptionnels. On peut par exemple lui comparer, du point de vue de l'échelle, le groupe de Furze Hill, à Brighton, postérieur de quelques années.

Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

XX | Qualités de situation

Qualités de situation évidentes grâce à un emplacement privilégié au bord du Léman. Intéressant aspect paysager des abords côté lac, où s'enchaînent un quai et un petit parc public, tandis que l'île de Salagnon affleure entre les digues du port du Basset. Caractère plus perturbé côté coteau, où dominent les grands volumes d'immeubles locatifs cachant dorénavant le château des Crêtes.

XXX | Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes grâce au paysage total créé par une combinaison très maîtrisée du dessin architectural et paysager, conduisant à un délicieux parcours pittoresque. Fermeture sur l'extérieur du quartier – aujourd'hui prononcée – en adéquation avec le caractère clos et gardé prévu à l'origine.

XXX | Qualités historico-architecturales

Exceptionnelles qualités historico-architecturales grâce au caractère luxueux de l'ensemble, à son dessin raffiné élaboré par des concepteurs parisiens de premier plan, à son ampleur exceptionnelle à l'échelle européenne et à son unicité en Suisse. Variété des expressions architecturales se conjuguant dans une grammaire décorative homogène, typique de l'éclectisme créatif des années 1860–1870, réussissant ainsi à créer une fascinante expression du concept de diversité dans l'unité. Mention pour le remarquable château des Crêtes.

2^e version 10.2013/pla

Photos numériques : 2013, 2014
Pierre Lauper
Christian Nötzli

Coordonnées du site
557.687/143.472

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse